



COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85
Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

CODIR du 17/09/2018

PV N°4/2018-19

MEMBRES PRESENTS : Isabelle ALLAIGRE, Gérard AVAL, Patrick BARBEAU, Benoit BENITEZ, Séverine BENITEZ, Michel DESTRAIN, Bernard DIVERCHY, Michel FLEURY, Bernard GANDOLFO, Véronique JORDAN, Bruno MARITON, Olivier MILLAN, Natacha PAUTE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Catherine TUBERT, Corine VALERIO, Bruno VILAPLANA.

MEMEBRES ABSENTS EXCUSES : Pascal BRUNOT, Coly CAMARA, Laurent CROUET, Marc REBOUL.

INVITES : Romain GOMEZ, Alexis DEVAUCHELLE, Georges NAVARRO, Emile GIMENEZ.

PRESIDENT

Bruno MARITON

Informations du Président :

Le PV 2 est adopté à l'unanimité

- ✓ Ce Codir du 17 septembre 2018 se déroule à la Maison Des Sports de Perpignan et Bruno MARITON remercie les élus de l'AUDE qui nous ont rejoints. Ce Codir qui commence à 19h00 est suivi à 20h30 de la réunion des Présidents des Clubs.
 - ✓ Bruno MARITON excuse l'absence de Marc REBOUL qui a été hospitalisé depuis le vendredi 14 septembre ; le Codir lui souhaite un bon rétablissement.
Nicole SANCHEZ ne fait plus partie du Comité Territoriale AUDE /PYRENEES-ORIENTALES ; sa suspension de 5 ans a été confirmée par le tribunal administratif
 - ✓ Pour ce Codir tous les salariés ont été invités. Jean-Michel TIM qui était salarié à temps partiel de l'AUDE vient d'envoyer sa démission le matin même. Jean-Michel a été régulièrement informé et convoqué aux réunions de travail des salariés. Après une dernière réunion où des nouvelles missions lui ont été proposées il lui a été impossible d'y répondre favorablement. sa démission a été envoyée le 7 septembre. Le CT1166 remercie Jean-Michel TIM pour son dévouement pour le basket AUDOIS. Les descriptions de mission pour Romain GOMEZ et Alexis DEVAUCHELLE sont par contre établies et validées.
Afin de remplacer assez rapidement Jean-Michel TIM, le Codir s'oriente vers un PEC (parcours emploi compétence) de 20heures hebdomadaire pour une durée de 12 mois renouvelable une seule fois. Cet emploi sera basé et orienté sur le territoire de l'AUDE en priorité mais aussi sur des missions transversales. Au travers de ce projet d'embauche le CT1166 montre sa volonté de maintenir l'emploi voir de le développer L'idéal serait un jeune basketteur détenteur du diplôme d'initiateur et qui veut suivre la filière CQP.
- Adopté à l'unanimité**
- ✓ Contrôle CNDS 2017 : un contrôle est prévu le 8 octobre par la DDCS sur les activités qui correspondent à la subvention de 23000 euros. Le CNDS va probablement disparaître en 2019-2020 et il est prévu une refonte complète du monde sportif (nouvelle loi en préparation). On s'oriente vers une Agence Nationale l'Etat, les Collectivités Territoriales, les Fédérations et le partenariat privé.
 - ✓ Infos Régionales et Nationales : Le Tribunal Administratif a confirmé la rétrogradation du club PERPIGNAN le SOLER METROPLE BASKET en régionale 2 pour son équipe première féminine et la rétrogradation au niveau départemental pour les autres équipes. Le club a par ailleurs une dette fédérale importante qui bloque tout engagement d'équipes dans les différents championnats.

- ✓ Dossier TBA : suite à une demande de Benoit BENITEZ et après discussions avec les personnes qui ont gérées les différentes correspondances sur la pénalité infligée, il est proposé l'annulation de la dite pénalité :

✓ **Adopté 12voix pour et 2 abstentions**

- ✓ A l'avenir le CT1166 adoptera plus de souplesse dans les dispositions financières. Le paiement de factures en retard ne sera plus soumis à pénalités ; Bruno a eu l'occasion de soulever cette question lors de la réunion des présidents de Comités à Toulouse et finalement, peu de Comités appliquent réellement cette disposition. Le CT1166 relancera et contactera les clubs en retard. Les pénalités financières restent d'application pour la caisse de péréquation

Adopté à l'unanimité

- ✓ Le fonctionnement du Comité Territorial se consolide progressivement aussi bien sur le plan administratif et financier. La dissolution du comité de l'AUDE est officialisée. Toutes les modifications administratives sont en cours et ont été actées lors du bureau du 27/08/2018. Isabelle ALLAIGRE travaille en binôme avec Georges NAVARRO sur la gestion comptable. Le CT1166 peut déjà travailler sur les subventions des conseils départementaux 2019. Les salariés travaillent régulièrement ensemble.
- ✓ La Fédération demande un référent par Comité pour la discipline 3 contre 3 et nouvelles pratiques. Bruno a proposé à Alexis DEVAUCHELLE de prendre l'animation. Bruno VILAPLANA se porte volontaire pour être l' élu référent pour notre Comité Territoriale. Pour la commission 3X3 Bruno et Alexis proposeront une première réunion d'information avec le nouveau développeur FFBB, Christophe Richard

SECRETAIRE GENERAL

Michel DESTRAIN s/c de Marc REBOUL

Courrier reçu :

Numéro	Emetteur	Objet
0055	CD	Soirée des Champions Catalans édition 2018
0056	BCR	Demande Autorisation Tournois Région et Territoire U15F/M U17M U18F
0057	Cdos66	Evènement Sentez-vous Sport Entreprise le 27/9 à Perpignan
0058	BCNM	Forfait NF3 souhaite évoluer en PNF
0059	AFPS	Sessions PSC1 en Septembre
0060	Ligue	Liste des surclassement Régional ou National au 30/08/18
0061	Ligue	Tableau des Arbitres
0062	Ligue	Liste dossier médical Arbitre Fédéral
0063	St Esteve	Nouveau Conseil Administration
0064	Limoux	Dissolution du club de Limoux Basket Ball Club
0065	CROS Occit.	Formations de Septembre-Octobre
0066	Sport Emploi	Dialogue Social le Mardi 18 septembre 2018
0067	Ligue	Règlement sportifs Particulier U20 M Méditerranée
0068	GLOBASKET	Information
0069	S CHABER	CV préparateur physique
0070	Ligue	PV Bureau Régional 31-8-18
0071	Cdos11	Mise en Œuvre Parcours Emploi Compétences dans l'Aude
0072	BCR	Tournoi des Vendanges 22-09-18 U15F/M U17M & U18F
0073	B Mariton	Situation de JM TIM
0074	Ligue	Liste des Certificat aptitude au surclassement
0075	CD66	PASS Sport 66
0076	FFBB	PSMB Compte rendu A Moine référé du 06/09/18
0077	FFBB	PSMB Notification du référé du 06/09/18
0078	Ligue	IRFBB recherche référents départemental ou Territorial
0079	CDO	Consignes données au recyclage arbitre du 08/09/2018
0080	Ligue	Imprimés incident disciplinaire et FD avec rapport

Courrier 58 : forfait de dernière minute du BASKET CLUB NARBONNE MEDITERRANEE en NF3. Vu ce forfait seuls les U18M du TBA évoluent en championnat de France.

Courrier 63 : L'AG ordinaire et électorale du SAINT-ESTEVE BASKET CLUB s'est déroulée le 30 août en présence de nombreux membres et de Monsieur le MAIRE. Douze personnes se sont réunies autour de Madame Catherine ESTEBAN Présidente afin de constituer un nouveau CA et bureau. L'orientation est axée prioritairement vers le secteur masculin et une montée en NM3. Une équipe U11F sera engagée afin de recommencer un nouveau projet féminin.

Bruno MARITON a retenu la volonté de la nouvelle équipe de construire un projet sportif nouveau

Courrier 64 : vu la dissolution du club de LIMOUX, la trentaine de licenciés de ce club peuvent s'orienter vers d'autres clubs.

Courrier 71 : réunion d'information sur les emplois Parcours Emploi Compétences qui sont un nouveau statut des emplois aidés.

COMMISSION DES OFFICIELS

VERONIQUE JORDAN

- ✓ Nous avons effectué notre première journée de recyclage pour les arbitres à Perpignan au gymnase PONS. 43 arbitres sur 80 étaient présents. Bruno MARITON a fait l'ouverture du stage avec explications du fonctionnement de notre nouveau Comité Territorial. J'ai ensuite expliqué pour nos amis de l'AUDE comment nous allons procéder dans le futur pour les formations sur 3 années.
J'ai rappelé toutes les règles de conduite par rapport à la CDO ainsi que le règlement U11 et U13. Le Powerpoint a été envoyé à tous les arbitres présents.
- ✓ Le Luc Léger et QCM ont été réalisés après. Six arbitres n'ont pas validé leur QCM quatre de l'AUDE et deux des PO. Ceux de l'AUDE l'ont repassé jeudi 13/09 à COURSAN afin d'éviter de les faire venir le 29/09 à PERPIGNAN. Ils l'ont validé sauf un qui ne s'est pas présenté et on le convoquera pour le 29/09 si il ne vient pas il ne pourra pas officier. Les deux des PO viendront le 29/09 pour rattraper leur QCM.
- ✓ Ensuite nous avons eu l'intervention de Jean-Marc ESTEBAN sur les nouveaux déplacements des arbitres et après la pause repas Romain est arrivé accompagné de deux entraîneurs et Jean-Marc est intervenu sur les nouvelles règles. Un échange entre les entraîneurs et arbitres a eu lieu, échange constructif. Le Powerpoint des nouvelles règles leur a également été envoyé.
- ✓ Nous avons décidé de faire rejoindre tous les arbitres sur un groupe Facebook fermé afin de mieux communiquer tous ensemble.
- ✓ Les arbitres absents seront convoqués pour l'autre journée de recyclage qui aura lieu le 29/09.
- ✓ Etant donné que les nouvelles règles ont un impact sur le règlement des 24 secondes j'ai organisé une réunion vendredi 14/09 au Comité avec les chronométreurs des 24 secondes des clubs de SAINT-CYPRIEN, SAINT ESTEVE et TOULOUGES qui évoluent en PNM. J'ai demandé à Jean-Marc d'intervenir sur cette formation. Sept personnes (quatre de SAINT-CYPRIEN et trois de SAINT-ESTEVE) étaient présentes.
- ✓ La Ligue m'a demandé de fournir quelques noms de jeunes arbitres motivés et potentiels pour effectuer des stages avec le STAFF ERO de la ligue. Après concertation entre tous les formateurs j'ai proposé avec leur accord bien entendu :
- ✓ BOUHNIAK Abdelali du club de CARCASSONNE
FALLAIX Loïc du club de RIVESALTES
SOL Florian du club de RIVESALTES
TOURNEREAU Benjamin du club de TOULOUGES
MOMPO Mathis du club de TOULOUGES
J'avais également proposé à deux arbitres du club de SAINT-ESTEVE qui n'étaient pas intéressés.

- ✓ Isabelle ALLAIGRE rappelle que les clubs ont 8 jours après la saisie pour déposer les documents et valider les licences. A ce jour il y a des licences saisies depuis juillet et le Comité Territoriale a le droit d'annuler les licences. Cette situation serait désagréable pour les clubs qui devraient saisir à nouveau les données de licence. L'article 415 de la Fédération stipule ce règlement à respecter et les clubs ne doivent pas attendre plusieurs semaines.

CAISSE DE PEREQUATION**ISABELLE ALLAIGRE**

- ✓ Il est proposé les prélèvements le 10 de chaque mois pour la caisse de péréquation pendant 7 mois et la régularisation en juin. Ce moyen de paiement est également effectuée avec la Ligue.

Adopté 16 voix pour et une abstention

COMPTE RENDU REUNION DES PRESIDENTS

Clubs présents : BAGES BC ASPRES, CABESTANY OCB, CANET RBC, CANOHES, SO CARCASSONNE, SO CASTELNAUDRY, ENTENTE VALLESPYR BASKET, SO COURSAN, AL ILLIBERIEENNE B, ILLE BASKET, BC NARBONNE MEDITERRANEE, CS PIA CBB, COTE VERMEILLE AB, PRADES CONFLANT B, BC RIVESALTES, SALSES LE CHATEAU, SAINT CYPRIEN SB, SAINT ESTEVE BC, BC SUD MINERVOIS, TOULOUGES BA

Introduction par le Président :

Bruno MARITON souhaite la bienvenue aux Présidents de clubs qui sont présents. Trois réunions de Présidents sont prévues le 17 septembre, une lors des vœux 2019 et une dernière à la fin du championnat.

Le POWER POINT est présenté avec la constitution de chaque Commission et leurs missions pour le championnat 2018-2019 sont expliquées par chaque président.

Lors de la présentation de ce POWER POINT le Codir a reformulé certains détails et points d'attention.

- ✓ La fusion a bien démarré, on apprend à travailler ensemble et on s'est attelé à toutes les formalités administratives. Le climat est serein au sein du Comité Territoriale et favorise l'épanouissement de chacun au sein de la nouvelle entité.
- ✓ Vu le projet d'embauche d'un emploi PEC, Bruno MARITON insiste auprès des Présidents que la porte est ouverte à toute candidature. Actuellement le CT1166 compte trois salariés dont deux cadres techniques et un secrétaire qui s'occupe aussi de la trésorerie.
- ✓ Bruno MARITON informe que des non-élus peuvent incorporer les commissions énumérées afin d'y apporter leur contribution. Un effort doit être porté sur le 3X3 et les nouvelles pratiques
- ✓ L'avenir financier dans le monde du sport n'est pas rose et il faut s'attendre à un grand changement. Le ministère du sport est menacé et serait remplacé par une agence nationale associant équitablement Etat, Collectivités Territoriales et Mouvement Sportif avec une participation du monde économique.
- ✓
- ✓ Nous devons travailler le 3 x 3 qui devient une discipline olympique et éviter ainsi que le privé prenne des parts de marché dans le basket. Une commission ad hoc va voir le jour avec Bruno Vilaplana
- ✓ Le Tribunal Administratif a confirmé la suspension durant cinq ans des deux Présidents qui ont constitué la fusion du club de PERPIGNAN le SOLER METROPOLE BASKET. L'équipe fanion filles est rétrogradée en RF2 et toutes les autres équipes en départementale. Cependant le CT1166 vient de recevoir un écrit de la Fédération stipulant que tout engagement d'équipe est interdit vu l'existence de dettes fédérales et que l'article 514 des applications financières sera d'application. Le club ne peut engager aucune équipe en championnat. Affaire à suivre

- ✓ Isabelle ALLAIGRE insiste et rappelle que tous les clubs doivent déposer leurs imprimés de licence dans les jours de la saisie.
- ✓ Les coupes des PYRENEES-ORIENTALES et de l'AUDE seront organisées avec un règlement corrigé. Le début de cette compétition commencerait en novembre afin d'organiser les finales en avril 2019. Le CT ne souhaite plus connaître les déboires sportifs de l'année dernière.
- ✓ La Commission Technique constate un pourcentage d'échecs pour les entraîneurs qui suivent la formation CQP qui est dû à un manque d'expérience. Dorénavant seront ciblés les entraîneurs qui expriment une certaine expérience. Il faut laisser le temps au temps aux entraîneurs qui rentrent dans la filière CQP. Il faut être à l'aise sur les sélections avant d'entrer en formation. Un volume horaire plus conséquent a été mis en place dans la formation d'initiateur afin de mieux se préparer.
- ✓ La Commission Jeunes restera sur les plateaux sur chaque département et ensuite on envisagera de faire un plateau global à la fin du championnat. Cependant les clubs pourront « naviguer d'un département à l'autre »
- ✓ Véronique JORDAN Présidente de la Commission des Officiels demande aux clubs de proposer un gymnase afin de ne pas toujours organiser les formations à la salle Pons de PERPIGNAN ;
A ce jour 70 arbitres sont répertoriés dans les PYRENEES-ORIENTALES et 22 pour l'AUDE. Les arbitres seront amenés à changer de département pour officier.
- ✓ La Caisse de Péréquation est jumelée pour les deux départements et le premier versement est prévu le 10 octobre.
- ✓ Commissions nouvelles pratiques : la Fédération souhaite lancer un changement et poser un acte fort avec les nouvelles pratiques Club 3.0. Des clubs seraient favorables pour faire un ou deux évènements cependant à ce jour la stabilité de la fusion est primordiale. La volonté de la Fédération est de regagner des terrains extérieurs.
- ✓ Commissions sportives : cinq journées de championnat sont prévues en première phase, la deuxième phase commencera le 1/12 et les clubs pourront engager des nouvelles équipes au niveau débutant. Les inscriptions en première phase sont arrêtées le jeudi 20 septembre à 14h00 et les clubs pourront spécifier un horaire. De cette façon on laisse la main au club et on diminue le nombre de dérogations.
- ✓ Le Conseil de discipline dépendra à partir du championnat 2018-2019 de la ligue et sera partagé en secteurs. Le secteur AUDE PYRENEES ORIENTALES se compose de cinq membres dont : Gérard AVAL, Michel FLEURY, René BERQUIERES, Michel DESTRAIN et Annie CLEMENT. La composition de cette Commission a été approuvée par la ligue lors de son Codir du 18 septembre 2018.

Dates des prochains Bureau, Codir et autres:

Les prochaines réunions de Bureau sont programmées les 15/10 – 19/11 – 18/02 – 18/03 – 20/05.

Les prochaines réunions de Codir sont programmées les 10/12 – 14/01 avec la réunion des Présidents – 15/04.

La fête de Noël est prévue le 16 décembre 2018.

L'AG avec les Présidents est prévue le mardi 25 juin 2019.

Le Bureau est constitué de huit élus et à chaque réunion de Bureau se déroulent avec ou sans les salariés.

L'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
*Michel DESTRAIN s/c de
Marc REBOUL*

